



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Alter Eco

www.altereco-env.com



SITES NATURA 2000

FR830 2014 & 2015

Les GRIVALDES &

TEISSIERES

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Introduction

Le bilan d'activité fait le point sur l'animation conjointe des deux sites Natura 2000 dénommés « les Grivaldes » et « Teissières » pour l'année 2018, sixième année de mise en œuvre des DOCOB.

Pour mémoire ceux-ci ont défini six objectifs de développement durable:

1. Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris
2. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors
3. Préserver les habitats d'intérêt européen
4. Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces
5. Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du DOCOB
6. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 21 mesures ont été identifiées dans les DOCOB : selon les sites, 8 à 10 relèvent de la gestion ; 3 à 4 des Etudes ; 2 de la communication ; 5 de l'Animation.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent donc autour de 9 axes :

1. Mise en œuvre de la contractualisation
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles
3. Assistance, évaluation des incidences, veille écologique
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
5. Communication, sensibilisation et Information
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site
8. Mise à jour du Docob, FSD
9. Suivi de la mise en œuvre, bilans

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.

Le DOCOB et l'actualité des sites sont disponibles sur les pages internet dédiées aux sites Natura 2000 : sur l'internet des services de l'Etat dans le Cantal :

<http://www.cantal.gouv.fr/les-sites-dans-le-cantal->

[r699.html?page=rubrique&id_rubrique=699&id_article=976&masquable=OK](http://www.cantal.gouv.fr/les-sites-dans-le-cantal-r699.html?page=rubrique&id_rubrique=699&id_article=976&masquable=OK) et

<http://www.cantal.gouv.fr/les-sites-dans-le-cantal->

[r699.html?page=rubrique&id_rubrique=699&id_article=980&masquable=OK](http://www.altereeco-env.com/crbst_42.html) ou sur le site Web d'Alter Eco : http://www.altereeco-env.com/crbst_42.html

Aucune collectivité territoriale n'a pour l'instant souhaité devenir structure porteuse des DOCOB, l'Etat en a confié par appel d'offres l'animation à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels à l'origine de la proposition du site et co-auteur du DOCOB.

Son chargé d'étude spécialisé sur les chauves-souris est en charge de cette animation à hauteur de 15 % de son temps de travail annuel 2018.



1. Mise en œuvre de la contractualisation

Fin de période d'engagement pour le seul agriculteur ayant souscrit des MAE sur le seul site des Grivaldes (contractant jusqu'en avril 2018), la mission d'animation a profité des visites de terrains pour conserver les contacts avec lui et s'assurer que la poursuite des bonnes pratiques étaient bien dans les intentions et les faits, en une manière d'évaluer la viabilité du dispositif. Sauf deux parcelles très difficiles à entretenir (avec micro tracteur sur chenille dans des pentes supérieures à 30%) l'exploitant semble pouvoir poursuivre sans revenir aux pratiques précédentes (feu, désherbant...) mais des incertitudes pèsent toujours sur sa succession après sa retraite prochaine.

1.1 Les contrats forestiers

Le contrat forestier de la mesure « îlot de sénescence » dans la partie Bancarel du site de Teissières est resté au point mort en 2018 du fait de l'absence d'outil informatique développé en région pour instruire les demandes de paiement.

En outre, la démarche de communalisation des biens sectionaux de la commune de Leucamp a connu des errements inhérents à cette démarche complexe, impactant le dossier de financement, la compatibilité du document d'aménagement de la forêt avec les dispositions Natura 2000 n'étant pas acquise.

Une réunion de déblocage a eu lieu le 16/11/2018 en mairie en présence de la sous-préfecture de Saint-Flour, en charge des questions de communalisation, de la DDT Cantal unité forêt et de l'ONF, gestionnaire des forêts communales et sectionales.

En attendant le déblocage administratif et financier, l'animateur a poursuivi la préparation d'un contrat « ni-ni » autour de la sécurisation des deux ouvrages miniers conservés par la commune lors de la mise en sécurité, en sollicitant une entreprise de maçonnerie intéressée par ailleurs sur le site des Grivaldes sur le confortement d'un gîte à chauves-souris.

1.2 les contrats « ni-ni »

Un contrat « ni-ni » a été monté durant l'année 2017, le premier de ce genre sur les sites de Teissières et des Grivaldes. Il concernait l'aménagement du comble d'une grangette du hameau de Molèdes hébergeant deux espèces de chiroptères, en gîte dédié à elles lors de la transformation du bâtiment agricole en habitation.

L'autre originalité du contrat fut l'auto-réalisation des travaux par les propriétaires, le financement Natura 2000 venant prendre en charge les seuls matériaux, biosourcés en l'occurrence pour éviter de nuire aux occupants, pour un budget de moins de 1600 € TTC financé à 100 % sur crédit Etat et Feader.

Le 15 mars 2018, l'animateur et la responsable Natura 2000 de la DDT du Cantal se sont rendus sur les lieux pour constater la bonne exécution des travaux et informer les propriétaires des démarches à effectuer pour engager la phase de financement (fourniture des factures d'achat) mais de l'incertitude dans laquelle ils resteraient tant que les outils informatiques de traitement des contrats ne seraient pas déployés en région. Le 2 mai 2018, quitus leur était donné par la DDT Cantal de la complétude des informations permettant d'instruire la demande de financement.

En fin de printemps, l'animateur des sites propose aux contractants d'écrire au président de région afin d'exposer la situation de blocage des dossiers de financement des contrats forestiers et « ni, ni » ; il détaillera par la suite sa démarche en réunion des animateurs Natura 2000 du Cantal, en les invitant à suggérer à leurs contractants la même démarche, supposant que ces interpellations en provenance des particuliers comme des collectivités trouveront écho. Le président de région répondra aux courriers pour signaler qu'il a donné consigne de règlement rapide des situations.

Il faudra attendre le début d'année 2019, sur la fin de la campagne d'animation pour comprendre que l'outil informatique dédié à l'instruction administrative et financière était enfin utilisable dans les cas les plus simples, dont le dossier de Molèdes.

1.3 Les chartes Natura 2000

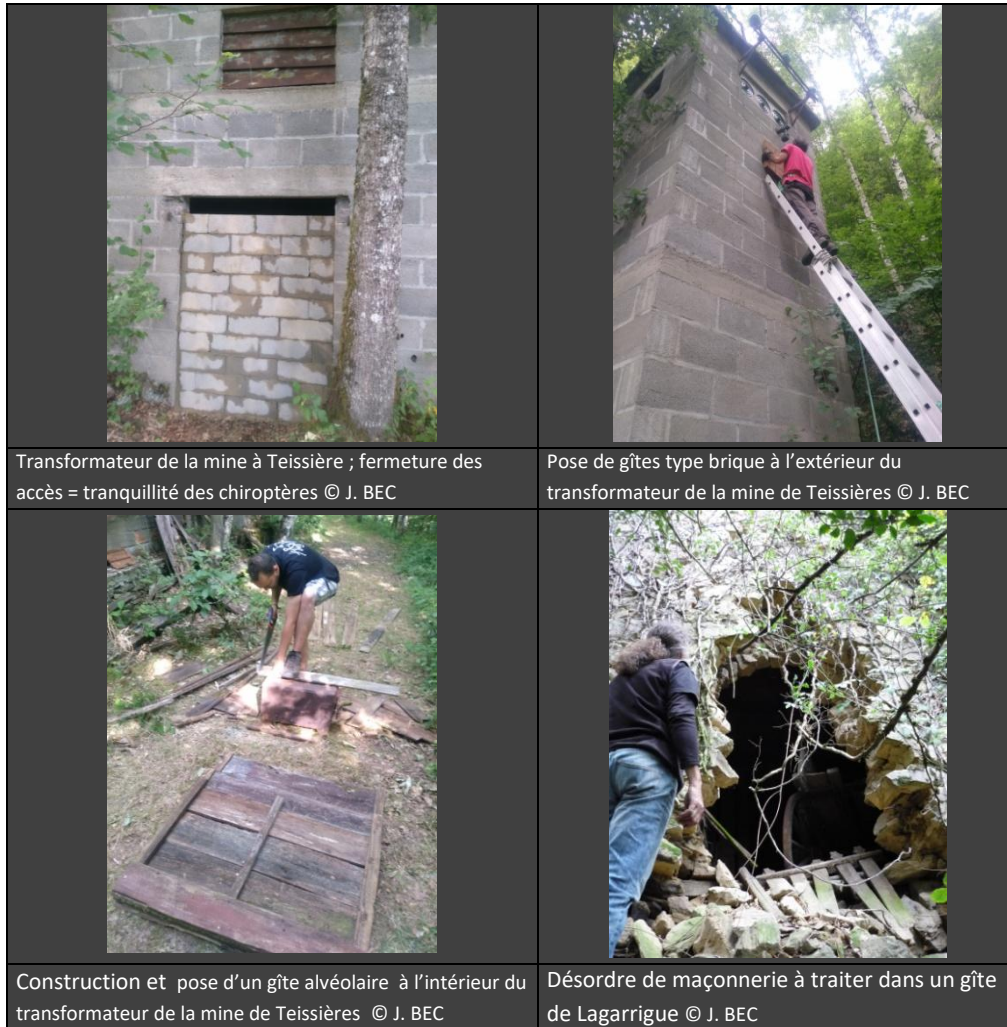
Les premières chartes signées sur le site des Grivaldes arrivant à échéance en fin d'année 2017, elles ont pu être renouvelées, à l'exception d'une qui ne s'est pas manifesté durant l'année 2018, où aucune autre charte n'a été engagée du fait d'un faible niveau de compensation TFNB aux collectivités.

Sur le site de Teissières, une fois finalisé le contrat forestier, l'ONF, gestionnaire de la forêt communale, proposera néanmoins à la commune de signer la charte (annonce faite lors du dernier COPIL).

2. Mise en œuvre des actions non contractuelles

Dans la lignée des initiatives engagées durant les deux années précédentes et confortée par l'assentiment et le financement de la structure porteuse sur ce dispositif, la réalisation de petits travaux conservatoires en régie s'est concentrée en 2018 sur le site de Teissières où l'ancien transformateur électrique a été aménagé en gîte pour les chauves-souris.

Depuis plusieurs années en effet l'activité des chiroptères autour de ce petit bâtiment était suivie essentiellement en été où des individus de plusieurs espèces profitent de sa situation et des possibilités de pose pour se l'approprier, notamment en halte nocturne.



Le brassage des populations de Grands Murins issus de deux colonies différentes (des Grivaldes et de Bancarel) ont notamment été mises en évidence par des suivis télémétriques.

Après avoir espéré pouvoir déployer cette action dans le cadre d'un contrat « ni-ni », l'animateur s'est résolu à l'envisager dans le cadre plus souple des « petits travaux conservatoires ». En effet le bâti et les terrains alentours qui supportent les anciens édifices, aujourd'hui ruinés, de la mine (laverie, casernements...) sont des biens vacants sans propriétaire connus depuis la faillite et disparition de l'entreprise exploitante, que la commune, a un temps envisagé de reprendre à son compte, puis s'en est dissuadée lorsque la perspective d'une mise en sécurité coûteuse lui a été présentée.

Dans le cadre d'un stage de 1^{ère} année de BTS gestion et protection de la nature, un stagiaire encadré et aidé par l'animateur du site a pensé, organisé et réalisé cette transformation du transformateur. L'objectif étant de fermer partiellement les ouvertures laissées béantes (portes et fenêtres) afin d'améliorer les conditions d'accueil internes, et sur le plan technique de faire le moins possible recours à des matériaux exogènes.

Ainsi deux ouvertures ont été comblées par des moellons scellés au mortier (seul achat à l'extérieur du site après une vaine tentative de récupérer des briques de construction des murs des anciens bâtiments) ; un grand gîte à structure alvéolaire a été confectionné avec des planches fines prélevés sur les restes de parois de la laverie écroulée, il fut levé et installé à l'intérieur du transformateur ; plusieurs gîtes en briques ont été fixés sur les murs extérieurs.

Plusieurs panneaux d'information ont été installés, notamment un grand format illustré des milieux et espèces phares du site, précédemment installé près du plan d'eau du Maurs (cf. plus bas), du fait qu'à présent un sentier de petite randonnée circule dans le vallon du Bioude et passe devant l'édifice.

Un dispositif vidéo installé durant quelques semaines suivant les travaux a pu attester de la poursuite de l'activité chiroptérologique à l'intérieur du transformateur.

Dans le site des Grivaldes, comme nous nous y étions engagés auprès du propriétaire qui laisse son bâti de Lagarrigue à disposition des chauves-souris et à l'issue de la période de présence des rhinolophes, nous avons procédé à l'entretien annuel des abords des deux grangettes où la végétation redevient envahissante.

En 2018, malgré la demande réitérée de l'animateur de revoir un devis prohibitif, l'entreprise de maçonnerie a refusé de lui répondre et de produire un nouvel estimatif, sans doute peu convaincue d'avoir un intérêt à réaliser ces travaux très délicats. Il n'a

pour l'instant pas été possible de trouver une autre entreprise à même de réaliser ces travaux dont l'importance et la particularité empêchent qu'ils soient conduits en régie.

Les petits travaux conservatoires 2018 ont donc bénéficié d'une partie du budget alloué à la mission d'animation, soit environ 1100€.

3. Assistance, évaluation d'incidence, veille écologique

Le maintien d'un certain niveau de pratique des engins motorisés dans le site de Teissières (surtout motos et quad) a été constaté en fin d'hiver malgré les verbalisations menées en 2017 par le service de police de l'environnement. Il ressort toutefois que cet événement en phase avec la volonté de l'Etat de voir diminuer la pression des sports motorisés en priorité dans les espèces protégées et sensibles du département, semble porter ses fruits car les relations de l'animateur lui ont permis de savoir que le site de Teissières était à présent synonyme de risque de contravention et qu'il était donc évité par certains pratiquants locaux. Le message est donc passé, le jugement lorsqu'il interviendra permettra sans doute une pique de rappel bienvenue.

Dans le cadre d'une veille écologique sur l'état des habitats, l'animateur a documenté la progression de la Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) sur le site des Grivaldes où contrairement à la vallée du Lot proche, il n'existe pas de buxaie mais une implantation, plutôt ornementale, très localisée dans les dépendances des villages. Alors qu'à la fin 2017, la plupart des arbustes paraissait peu susceptible de survivre aux différentes générations de chenilles, on a pu assister à une reprise moins intense, sans doute un sursis lié probablement à un printemps très pluvieux qui a pu contrarier les imagos dans leurs pontes. L'animateur, sollicité par des habitants, des signataires de chartes (contrainte de non utilisation d'insecticides) a pu les conseiller sur les moyens de lutte (usage raisonné du BT, pièges à phéromone, taille de reformation...).

Dans le même registre, l'animateur ayant pu documenter l'installation sur les berges du plan d'eau du Maurs de la Corbicule asiatique (*Corbicula flumina*) un bivalve envahissant originaire d'Asie, a maintenu son suivi et n'a pas constaté d'expansion au-delà du linéaire proche de l'aire de détente. Il conviendra d'envisager un suivi subaquatique pour mieux évaluer sa présence.

Une seule demande d'assistance pour établir une évaluation d'incidence a été effectuée cette année auprès de l'animateur. Elle émanait du bureau d'études l'Artifex et concernait le projet de PLUi du pays de Montsalvy. L'animateur a échangé et fourni des détails sur les informations déjà recueillies par le BE. Il n'a pas eu de suite au-delà de ces échanges, le PLUi n'étant pas encore en phase de consultation.



Inquiets des travaux de modification d'une grangette abritant une colonie de Petits Rhinolophes en habitation au hameau du Batut, l'animateur a interrogé la correspondante Natura 2000 de la DDT du Cantal qui a fait remonter l'information à son alter égo de l'Aveyron, département sur lequel les listes locales n'ont pas incluses les permis de construire dans les obligations de produire des évaluations d'incidences.

La 4^{ème} session du festival du Diamant Vert (manifestation culturelle sur fond de land-art et de musiques électroniques) a eu lieu dans le site Natura 2000 de Teissières du 17 au 18 août 2018. Sur les conseils de la DDT Cantal, sensibilisé par l'animateur l'an dernier qui évaluait le risque que cette manifestation prenne ses aises sur le site, les organisateurs ont sollicité l'animateur pour une validation de leur projet.

L'échange lors d'une rencontre a été succinct, essentiellement du fait que la jauge du public étant inférieure à 1500 personnes cumulées sur le week-end (en général ce festival un peu confidentiel malgré les bons échos de la presse, n'attire que quelques centaines de personnes chaque soir) l'animateur ne pouvant s'appuyer sur la nécessité d'une évaluation d'incidence. Pour autant en amont ou après le festival aucune dégradation des habitats ne pouvait être constatée, démontrant que les organisateurs tiennent bien compte de ses recommandations, qu'ils indiquent par ailleurs dans leur déclaration auprès de la préfecture.

A noter qu'en fin de printemps, le bâtiment d'accueil, contenant notamment un bloc sanitaire, est parti en fumée suite au vol d'un véhicule, abandonné et détruit à proximité du bâti. Ce faisant le panneau d'information du site Natura 2000 que nous y avons apposé a également disparu. Il a été reproduit et installé sur le transformateur équipé en gîte à chiroptères (voir par ailleurs).

4. Amélioration des connaissances et suivis

Le suivi des espèces et des habitats qui ont permis la désignation du site est toujours un des pôles importants de l'animation des DOCOB. Le contrôle de l'occupation des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit renseigne un indicateur de bon état écologique des populations ; il doit être renouvelé chaque année.

4.1 Utilisation des gîtes par les chauves-souris (Action E3)

La conservation de la richesse chiroptérologique du site repose pour une grande part sur l'accessibilité et la tranquillité de gîtes dans l'habitat humain.

S'assurer de celles-ci chaque année, tout en effectuant un décompte précis des populations (âge et sex-ratio) renseigne à la fois sur les dynamiques de populations comme sur l'état de conservation des gîtes et de leurs occupants.

Ces suivis récurrents sont donc indispensables à la connaissance et à la protection.

Ils sont en outre l'occasion de rencontres avec les propriétaires, et le plus souvent s'avèrent propices à faire participer à la démarche Natura 2000. C'est ainsi que dans les années précédentes des chartes ont pu être souscrites, c'est comme cela que les besoins qui conduisent à proposer des chantiers conservatoires notamment de gîtes en bâti on pu être conçus et réalisés.

4.1.1 En été

6 journées (23/04 ; du 7 au 8/06 ; du 27 au 28/06 ; du 10/08) ont été consacrées à ce suivi en 2018.

Dans le site des Grivaldes, tous les gîtes accessibles habituellement ont été visités cette année. Les décomptes plus précoces qu'en 2017 ne prenant généralement pas en compte les juvéniles, ils présentent des totaux souvent inférieurs. L'effectif de Petits Rhinolophes, théoriquement proche de 270 individus sur les deux sites (mais surtout aux Grivaldes qui concentre l'essentiel de ses gîtes) n'atteint que 111 individus en 2018 (contre plus du

double en 2017). La colonie du Mas n'a pas pu être visitée (ses propriétaires ne sont pas venus cette année) et celle d'Escalafont haut qui était prometteuse, et pour laquelle nous avons réalisé un petit chantier conservatoire afin de la conforter, a été désertée sans doute suite à l'installation d'une Effraie des clochers.

La dernière colonie du hameau du Batut résistait encore (6 femelles avant reproduction) début juin mais dans l'été, les travaux de transformation en habitation étaient tellement avancés, qu'elle fut désertée.

Aux Aurières, l'effectif est équivalent et à Lagarrigue c'est la précocité du comptage qui peut expliquer le différentiel important (pas de décompte des juvéniles)

La colonie de Murins à oreilles échancrées était sur une bonne année de reproduction malgré le printemps très pluvieux, puisque le décompte des adultes fin juin dépasse le total avec juvénile de l'été 2017.



Colonie de reproduction de Pipistrelle commune à la chapelle de Manhaval ©J.BEC



Moulin de Bancarel abritant 3 espèces de l'Annexe II de la Dir. Habitats ©J.BEC

Dans le site de Teissières, la colonie de Grands Murins est présente depuis mi avril (une 40n d'individus sont présents et leurs déjections sont encore rares) à Bancarel, et son effectif après reproduction est conforme aux estimations des années précédentes (21 juvéniles en juillet pour 40-45 femelles en avril). Le Murin à oreilles échancrées n'est plus visible alors qu'un Oreillard revient dans une grange du hameau.

Contrôle des gîtes été 2018 (NC = non contrôlé)

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs max*	Effectif 2017	Effectif 2018
Lapeyrugue (15)	Les Grivaldes	Falaise	Myotis myotis	?	NC	NC
	Roquechauffraix	Grange	R. hipposideros	9	1	NC
St-Hippolyte (12)	Le Mas	Grange	R. hipposideros R. Ferrumeq.	18 0	31 0	NC NC
	Escalafont	Grange	R. Hipposideros	10	18	0
Lapeyrugue (15)	Molèdes	Grange	M. emarginatus	68	68	70
			R. hipposideros	1	0	0
			R. ferrumeq.	3	1	0
		Maison	R. hipposideros	25	NC	0
		Gîte rural	R. hipposideros	17	17	4
			R. ferrumeq.	1	0	1
			M. emarginatus	3	2	1
		Grangette	R. hipposideros	8	8	0
M. emarginatus	1		0	0		
Murois (12)	Les Aurières	Grange & apprentis	R.hipposideros M. emarginatus	45 2	45 2	32 0
	Le Grel	Maison	R.hipposideros	26	NC	NC
	Le Batut	Grangette	R.hipposideros	14	12	6
Ladinhac (15)	Lagarrigue	Grangette	R.hipposideros	110	110	62
			R. ferrumeq.	2	0	0
	En Bouesque	Maison	R.hipposideros R. ferrumeq.	1 1	NC NC	NC NC
Leucamp (15)	Bancarel bas	Grange	M.myotis	55	41	66
			R. hipposideros	9	5	3
		moulin	R. ferrumeq.	2	1	0
			B.barbastellus	50	0	3
	sécadou	R. hipposideros	1	NC	NC	
	Bancarel haut	Grange	Plecotus aust.	1	0	1
			M. emarginatus	7	7	0
		Grangette	R. hipposideros	10	3	3
Gramont	Grange	R. hipposideros	13	NC	NC	
		R. ferrumeq	1	NC	NC	
Teissières (15)	Le Bos	Appentis	R. hipposideros	1	NC	NC
		Grange	R. hipposideros	5	NC	NC
Total				448	366	252

* atteint sur les dernières années

La colonie de Barbastelle d'Europe utilise toujours la volige du moulin mais nous n'avons pu n'en voir qu'une fraction, la plupart des individus restant cachés derrière les planches. Malgré l'ajustement de la porte du comble que nous supposons source de perturbation

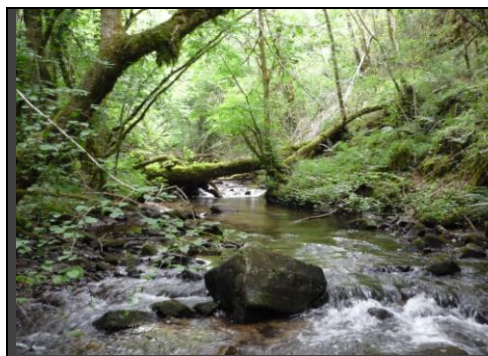
thermique et lumineuse, les rhinolophidés ne sont toujours pas revenus en nombre sur le site.

4.1.2 En hiver

Les contrôles de gîtes en période d'hibernation ont eu lieu les 13 et 27/02/2018 soit en léger décalage plus tardif par rapport à 2017.

L'effectif cumulé est en nette baisse du fait essentiellement de l'absence de la colonie d'hibernation de Grands Rhinolophes qui semble occuper par éclipse la descenderie de Teissières. Sans cette absence le total serait en hausse (83 inds en 2018 contre 63 en 2017 si on retranche les 86 Grands Rhinolophes) représenté majoritairement par les Petits Rhinolophes, qui cumulent 58 individus après une mauvaise année 2017 (41 inds cumulés) qui nous faisait spéculer sur une baisse constante. Et encore n'avons-nous pas pu visiter la poudrière car à la date de la visite un Faucon pèlerin était cantonné dans le secteur de la falaise de Bancarel et cela l'aurait dérangé.

Du côté des Grands Rhinolophes, outre le fait que la descenderie de Teissières n'était pas occupée à la date du contrôle, il semble que cela signe une relative désertion de l'ensemble des galeries du site puisque de 43 individus (hors colonie) la meilleure année, nous décomptons 22 individus en 2018. C'est comme si des conditions (climat interne de tous les ouvrages, externe dans le site ?) n'étant pas idéales pour le gros des effectifs, cela limitait également les hibernants plus isolés ?



Site de capture de chauves-souris en rivière ©J.BEC



Colonie de Barbastelle au moulin de Bancarel ©J.BEC

Une autre explication serait qu'au lieu que le gros des effectifs ne vienne que certaines années sur le site, il soit plutôt caché dans des ouvrages ou des parties inaccessibles aux visites. Un début de preuve à cette hypothèse résiderait dans le fait que lors d'un contrôle tardif (23/04) une vingtaine de Grands Rhinolophes étaient présents et actifs dans le fond

de la descenderie, et se sont dispersés plus loin encore dans le réseau à l'arrivée de l'observateur. Un monitoring de l'activité dans cet ouvrage devra être mis en place pour tenter d'y voir plus clair sur ce point.

A noter qu'une femelle de Grand Rhinolophe a été trouvée morte dans une galerie, très froide, de la concession de Caylus.

Contrôle des gîtes hiver 2018 (NC = non contrôlé)

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs max*	Effectif 2017	Effectif 2018
Teissières-les-Bouliès	Mine du Bos	Gal. 4	R. hipposideros	5	3	4
			R.ferrumequinum	9	3	3
			M. myotis	2	0	2
			M. Daubentoni	1	0	2
			M. Nattererii	1	1	0
			M. mystacinus/Brandtii	1	0	1
			Plecotus sp	2	0	0
		Gal. 6	R. hipposideros	7	1	3
			R.ferrumequinum	8	2	1
			Plecotus sp.	2	0	0
			M. Nattererii	3	0	0
			M. mystacinus/Brandtii	2	0	0
		Gal. 10	R. hipposideros	8	8	3
			R.ferrumequinum	1	1	0
			M. Nattereri	1	0	0
			M. Daubentoni	1	0	0
		Gal. 11	R. hipposideros	5	1	3
			R.ferrumequinum	1	0	0
		Gal. 12	R. hipposideros	4	0	0
			R.ferrumequinum	3	2	1
			M. mystacinus/Brandtii	1	0	0
			M. Daubentoni	1	0	0
			Plecotus sp.	-	0	0
			M. myotis	1	0	1
		Gal. 33	R.ferrumequinum	1	0	0
			R. hipposideros	9	1	9
			M. nattererii	3	1	1
			M. Bechsteinii	1	0	1
			Plecotus sp.	2	0	0
			B. barbastellus	1	0	0
		Gal. 33bis	R. hipposideros	3	1	3
		Descenderie	R.ferrumequinum	86	86	3
			R. hipposideros	20	1	1

Leucamp (15)	Bancarel	Roquefeuille	R. hipposideros	17	11	17
			R.ferrumequinum	3	3	2
			M. Daubentoni	1	1	0
			M. Nattererii	1	1	1
			Plecotus sp.	1	0	0
		Poudrière	R. hipposideros	12	3	NC
			R. ferrumequinum	4	1	NC
		Puits	R. ferrumequinum	2	/	/
		Roque Ht	R. hipposideros	8	7	8
R. ferrumequinum	-		1	1		
Vézels-Roussy (15)	Caylus	Gal. 1	R. hipposideros	5	2	2
			R. ferrumequinum	2	2	1
			M. mystacinus	1	0	0
			M. Bechsteinii	1	0	0
			M. Nattererii	4	0	0
			Plecotus sp.	1	0	0
		Gal. 2	R. ferrumequinum	1	0	2
			R. hipposideros	2	0	1
			M. mystacinus	1	0	0
		Gal. 3	Plecotus sp.	1	0	0
			R. hipposideros	4	2	4
			R. ferrumequinum	8	2	8
			M. Bechsteinii	1	0	0
			M. Nattererii	1	0	0
		Gal. 4	R. ferrumequinum	1	0	0
		Total			234	149

Contrôle des gîtes d'hiver 2016 (NC = non contrôlé)

Malgré le froid polaire qui envahi tout le pays depuis quelques jours, le contrôle du 27/02 n'emmène pas son lot de surprise pour les espèces qui rentrent dans les mines lors de ces conditions thermométriques.

Seulement 8 individus de 4 espèces différentes de myotis se sont installés dans de rares galeries (surtout la 4 et la 33 de Teissières) certaines comme le Murin de Bechstein pour y rester d'ailleurs jusqu'au printemps suivant (revu le 23/04)

Un essai de compilation sur les 4 dernières années qui montre que 2016 est atypique :

Sites	2015	2016	2017	2018	Moy.interannuelle
Mine Teissières	41	29	54 (+86)	37	40
Mine Bancarel	36	10	23	29	24,5
Mine Caylus	7	10	8	19	11
Total	84	49	85	85	76

2.1.2 Suivis spécifiques des espèces à enjeux dans les sites

5 journées (2 en avril ; 2 en juin ; 1 en août et 1 en septembre) ont été consacrées à ce volet.

Les rhinolophidés sont les espèces les mieux représentées dans les sites à la fois en reproduction mais aussi en hibernation. Chaque année nous tentons de préciser encore plus la distribution des métapopulations qui exploitent les périmètres et leurs environs. Par opportunité, ou en suivant des informateurs sensibles à ces espèces discrètes, nous visitons de nouveaux bâtiments, espérant poser de nouveaux jalons dans la connaissance, compenser également par la découverte de nouvelles colonies, la disparition ponctuelle de certains gîtes.

La colonie de reproduction mixte Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échancrés par nous découverte en 2017 à quelque distance du site de Teissières a été suivie à nouveau du fait de son interdépendance avec ce dernier lors du cycle d'hibernation des Grands Rhinolophes. Le comptage diurne dans les combles n'ayant pu satisfaire notre curiosité, nous rendant compte qu'une partie des animaux pouvaient se faufiler vers le comble du chœur, inaccessible depuis l'intérieur, il fut décidé de procéder à un comptage crépusculaire en mobilisant trois observateurs munis de détecteurs qui pourraient, en mode hétérodyne, palier parfois et sûrement sur la fin de la sortie, le décompte à vue.

Entre 22h00 ce 27/06 où les premiers Grands Rhinolophes virevoltent timidement entre la mince fenêtre de toit et le petit clocher à peigne de l'église puis se décident à filer vers la lisière la plus proche, et 22h20, ce seront 94 individus qui seront précisément dénombrés. On remarquera que ce total est nettement supérieur à la 50n recensée en 2017, ce qui prouve que cette méthode d'inventaire n'est pas satisfaisante menée isolément, et on regardera ce chiffre comme extrêmement proche de l'estimation du nombre d'individus hibernant (en grappe serrée excluant d'obtenir un chiffre absolu) à Teissières, ce qui atteste vraiment, outre l'habitude qu'à cette espèce de trouver des gîtes proches pour accomplir l'ensemble de son cycle annuel, qu'une liaison quasi certaine peut être établie entre la mine l'hiver et la chapelle l'été.

A l'inverse ce jour et ce soir là, le recensement des Murins à oreilles échancrées s'est révélé décevant, puisque d'une 40n observée l'après midi agglutinée sur le mur du pignon ouest, ils furent moins d'une 30n en sortie vespérale ; sans doute notre positionnement fut-il trop tardif, cette espèce étant moins lucifuge que la précédente. Rappelons qu'en 2017, 96 murins étaient assez précisément comptés, du fait de leur installation en plusieurs grappes aux rampants de la toiture du comble.

Cette soirée mémorable permis en outre de voir, d'entendre et d'enregistrer les évolutions d'une Grande Noctule en chasse dans les nimbos de la butte où trône la chapelle.

Avec les rhinolophidés et les Murins à oreilles échancrés, la Barbastelle d'Europe est le probable symbole de l'inscription des sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières dans un voire des ensembles plus vastes où nos populations de chauves-souris évoluent au grès de leurs cycles annuels, en premier lieu la vallée du Goul, corridor écologique de première importance, celle de la Truyère en second lieu sans doute. Notre intention est donc toujours de ne pas rester cantonné aux limites des sites et l'occasion nous a été donnée cette année de revenir sur des sites en amont (site des coteaux de Rauhac et de Cros-de-Ronesque) au profit d'un contrôle des gîtes de reproduction connus. Une grange de fond de vallée qui hébergeait en 2013 une colonie de Barbastelle, une espèce beaucoup plus mobile que les deux précédemment citées. Celle-ci n'était pas occupée lors de notre passage à peu près concomitant (20/06) avec celui qui concernait l'autre gîte occupé de façon irrégulière par l'espèce à Bancarel mais où nous avons pu constater leur présence.

Plusieurs captures au filet ont été menées autour du gîte historique des Grands Murins des Grivaldes en comptant sur l'aide d'un leurre acoustique préalablement doté de

séquences sonores (nursérie, détresse...) supposé attirer quelques individus dans nos poches. Aucun ne s'est laissé berné ou...n'est passé à portée de notre installation.

Des moyens d'étude plus couteux en temps humain et en matériel pourraient tenter de lever ces hypothèses mais outre le fait que les techniques actuelles ne permettent pas encore toutes les facilités (les puces gps ne sont pas encore assez miniaturisées et imposent une recapture pour récupérer les données de déplacement), ces approches sont sans doute disproportionnées par rapport aux enjeux de conservation.

2.1.3 Autres suivis (Action E4)

Le contrôle du bon déroulé de la reproduction des couples de Faucon pèlerin présents sur les falaises des deux sites (aux Grivaldes et à Bancarel) s'est poursuivi de façon allégée et de manière à juste obtenir en début de saison un état de la situation à l'installation et en fin de période pour attester du bon envol des jeunes de l'année.

Alors qu'un Faucon pèlerin adulte est posé mi février sur les rochers de Bancarel (Leucamp) et nous empêche d'accéder à la poudrière, il ne sera jamais revu par la suite.

Par contre le couple des Grivaldes (Lapeyrugue) conduit deux jeunes à l'envol début juin.

5 Information, sensibilisation et valorisation

Les sites Natura 2000 sont dédiés à la conservation d'habitats et d'espèces mais ils sont le support d'activités humaines, de pratiques qui peuvent les favoriser ou les altérer. L'animateur s'attache lors de ces rencontres avec les acteurs des sites, à les faire connaître, leurs richesses et les actions pour les préserver. La diffusion de cette information et la concertation étant en effet la voie choisie pour faire adhérer les populations au dispositif.

La Lettre d'Information du Site :

Aucune lettre d'information n'était programmée par le COPIL en 2018.

L'information sur le Web :

Peu d'évolutions ont eu lieu durant l'année 2018 dans ce domaine, l'animateur a veillé à actualiser l'information disponible essentiellement sur une page dédiée du site Web d'Alter Eco (www.altereco-env.com/crbst_42.html)

L'information via les bulletins municipaux ou communautaires

La commune de Teissières a sollicité l'animateur pour fournir de l'iconographie et un texte explicatif afin d'enrichir une page environnement sur le nouveau site web communal, visible à https://www.teissieres-les-bouliès.fr/natura2000_fr.html.

6 Mise en œuvre et animation du DOCOB (et divers)

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement.

Relation avec la structure porteuse :

Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès de la correspondante Natura 2000 de la DDT du Cantal ; et l'animateur a participé activement à la réunion annuelle organisée par cette dernière le 9/072018.

Gestion administrative et financière

Cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au remplissage des tableaux de bords de suivis administratifs, au contrôle budgétaire de la mission d'animation et au bilan de celle-ci.

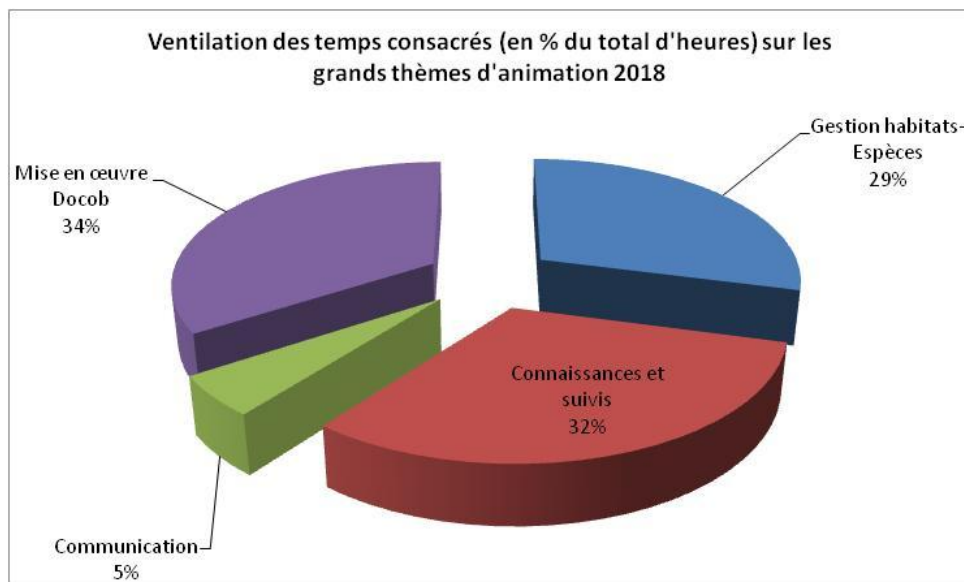
Cette année 2018 eu lieu le 8ièm COPIL commun aux deux sites ; il se tint à la mairie de Teissières-les-Bouliès sous l'égide du représentant du préfet du Cantal et du maire, M. Coussain et accueilli une petite quinzaine de membres. Ceux-ci sont revenus, à l'appui du diaporama et des explications fournies par l'animateur, sur les deux précédentes séquences d'animation des sites, et en particulier sur le cas du contrat forestier de Leucamp, sur la procédure d'évaluation d'incidence inhérente à la mise en sécurité administrative des mines de Teissières, sur les besoins de panneautage en lien avec la création de l'itinéraire de Grande Randonnée de Bredons à Conques (GR65) qui propose deux tracés dans le site des Grivaldes.

L'après midi l'animateur et le responsable de l'évaluation d'incidence Natura 2000 emmènent les participants constater les réalisations de petits travaux conservatoires à la mine de Teissière, une sortie très appréciée.

7 Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (dont la participation d'un autre salarié d'Alter Eco et d'un éco-volontaire pour les suivis de connaissance et le programme de petits travaux conservatoires) aux deux sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières (budget mutualisé sur les deux sites) se décompose comme suit sur une base 2018 de **251 heures**, en conformité avec le budget prévisionnel (241 heures).

Dans le graphique ci-après, on constate que la répartition des temps consacrés aux différentes missions fait toujours la part belle à la connaissance et aux suivis (32 %) en légère baisse par rapport à 2017 (42%) alors que le temps consacré à la gestion des habitats et des espèces (contrats et travaux conservatoires) reste constant à 1% près du temps total ; on note une tendance à l'augmentation des tâches administratives qui passent de 28 à 34% et la communication qui a été plus soutenue (diffusion avec les communes, édition de panneaux d'information...).



8 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées lors des années précédentes, relevant surtout d'aléas moins administratifs que financiers autour de l'aboutissement de certains contrats n'ont pas encore été levées cette année. Ils freinent toujours la possibilité de communiquer, et surtout de persuader les acteurs de s'engager dans cette voie.

L'échec à trouver une solution concrète (entreprise de maçonnerie) et financière (montage particulier) pour conforter la grange de Lagarrigue fait peser une épée de Damoclès sur ce gîte majeur du site des Grivaldes.

9 Perspectives 2019

Cette sixième année d'animation a déjà la structure animatrice confortée par le renouvellement de son contrat d'engagement à œuvrer pour le site.